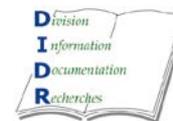


29 juillet 2016



Les peshmergas

Gardes régionaux de la Région du Kurdistan d'Irak

Résumé

Les peshmergas sont officiellement les gardes régionaux de la Région du Kurdistan d'Irak mais ils sont, dans les faits, largement contrôlés par les deux principaux partis politiques kurdes irakiens, le PDK et l'UPK. Malgré des difficultés de financement, les peshmergas se sont imposés comme des acteurs clés de la lutte contre l'Etat islamique. Les relations entre les peshmergas et les autres forces combattantes sur le terrain alternent entre coopération et affrontements. Par ailleurs, les peshmergas seraient impliqués dans des exactions sur les populations civiles d'autres ethnies.

Abstract

The Peshmerga officially are the Kurdistan Region of Irak Regional Guards but they are in fact widely controlled by the two main Iraqi Kurdish parties, the KDP and the PUK. Despite difficulties of funding, the Peshmerga have become key actors within the fight against ISIS in Iraq. Relations between the Peshmerga and the other fighting groups on the field vary from cooperation to confrontation. Moreover, the Peshmerga would be involved in abuses against civilians belonging to other ethnic groups.

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Introduction.....	3
1.1. Une législation allant vers une unification du corps.....	3
1.2. Dans les faits : une structure qui reste duale.....	5
2.1. De jure et de facto.....	7
2.2. Une crise économique qui touche de plein fouet les peshmergas.....	8
3. Être peshmerga : enrôlement et service.....	9
3.1. L'engagement dans le corps des peshmergas.....	9
3.2. Les conditions de service.....	11
4. Les peshmergas dans la crise irakienne.....	12
4.1. Les territoires contrôlés par les peshmergas depuis 2014.....	12
4.2. Les relations entre les peshmergas et les autres groupes combattants.....	13
4.2.1. Les relations entre les peshmergas et l'armée irakienne (ou ISF).....	13
4.2.2. Les relations entre les peshmergas et les milices chiites.....	14
4.2.3. Les relations entre les peshmergas et les forces tribales arabes sunnites.....	14
4.2.4. Les relations entre les peshmergas et les partis politiques kurdes.....	15
4.3. Les peshmergas et le droit international humanitaire.....	15
4.3.1. Déclarations officielles et législation.....	16
4.3.2. Les exactions des peshmergas envers les populations d'autres groupes ethniques.....	16
4.3.3. La question du traitement des combattants de l'EI capturés par les Kurdes.....	17
Bibliographie.....	19

Nota : Les traductions des citations en langues étrangères sont assurées par la DIDR.

Introduction

Le corps des *peshmergas* (littéralement en kurde « ceux qui vont au-devant de la mort ») constitue la force armée du Gouvernement régional du Kurdistan d'Irak (GRK, en kurde : *Hikûmeta Herêma Kurdistanê* ; en anglais : *Kurdistan Regional Government*). Officiellement, les peshmergas sont les gardes régionaux du Kurdistan d'Irak. Si depuis une vingtaine d'années ce corps tend à se rapprocher de plus en plus du modèle de l'armée régulière étatique classique¹, les peshmergas sont originellement des groupes de défense formés sur des bases tribales².

Ils évoluent vers le milieu du XX^{ème} siècle en véritable force politique menant une guérilla contre le régime baasiste irakien dans le cadre de la lutte nationaliste kurde³. Le Parti Démocratique du Kurdistan (PDK) de Mustapha Barzani est de 1946 (date de fondation du parti) à 1975 l'unique parti combattant pour la cause kurde en Irak⁴. En 1975, l'Union Patriotique du Kurdistan (UPK) fait sécession du PDK, ouvrant ainsi la voie à des divisions parmi les Kurdes d'Irak toujours très présentes aujourd'hui. Dès lors, chaque parti possède sa propre force armée et les peshmergas deviennent des milices partisans⁵.

Pendant les décennies 1980 et 1990, d'importants affrontements ont lieu entre peshmergas PDK et UPK. A partir de 1992 et l'autonomie *de facto* de la région kurde, mais surtout depuis 2003 et la chute de Saddam Hussein, des tentatives de réunification du corps des peshmergas voient le jour⁶. Mais l'ancrage profond de la guerre civile de 1994-1998 entre le PDK et l'UPK dans les mémoires de toute une génération et les rivalités persistantes entre les deux partis permettent d'expliquer la difficulté à faire des peshmergas une véritable armée régulière⁷.

1. Structure du corps des peshmergas

1.1. Une législation allant vers une unification du corps

Dès 1992, des lois sont émises par le tout jeune parlement kurde irakien, créé suite à l'autonomisation *de facto* de la Région du Kurdistan en 1991, afin d'institutionnaliser le corps des peshmergas et de lui donner une base légale. La loi n°2 de 1992 rend ainsi les peshmergas responsables devant les institutions régionales ; la loi n°5 interdit tout maintien de milices privées ou de groupes armés par les partis politiques et un accord formel est conclu entre les deux partis pour unifier les peshmergas⁸. Mais cela n'empêche pas l'éclatement de la guerre civile de 1994-1998 entre le PDK et l'UPK⁹. Après l'intervention américaine en Irak et la chute de Saddam Hussein en 2003, la Constitution

¹ CHAPMAN Dennis, *Security forces of the Kurdish regional Government*, U.S. Army War College, 2009, 295 p.

² DOLAMARI Ali, *Le Kurdistan irakien. De la tribu à la démocratie*, Editions Glyphe, Paris, 2014, 310 p.

³ HAGOOD Anne, The Peshmergas and the Future of the State, *Network of Researchers in International Affairs (NORIA)*, 21/01/2015. EYNAUDI Matthieu, Les peshmergas du Gouvernement Régional du Kurdistan irakien sont-ils une nouvelle force conventionnelle au Proche-Orient ?, *Les Clés du Moyen-Orient*, 27/04/2016.

⁴ GORGAS Jordi Tejel, *La Question kurde. Passé et présent*, Paris, L'Harmattan, Bibliothèque de l'iReMMO, 2014, 144 p.

⁵ BARZANI Saywan, *Le Kurdistan d'Irak 1918-2008*, Paris, L'Harmattan, Peuples et cultures de l'Orient, 2009, 290 p.

⁶ International Crisis Group (ICG), *Arming Iraq's Kurds: Fighting IS, Inviting Conflict*, 12/05/2015, 39 p.

⁷ HAWRAMY Fazel, "Kurdish peshmerga divisions hamper war effort", *Al-Monitor*, 13/01/2015. EYNAUDI Matthieu, art. cit.

⁸ CHAPMAN, 2009, op. cit. ; FUMERTON Mario, VAN WILGENBURG Wladimir, "Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces", *Carnegie Endowment for International Peace*, 16/12/2015.

⁹ ADLIG Berivan, « Le Kurdistan Irakien », *Hérodote* 2007/1 N°124, p. 155-172.

irakienne de 2005 reconnaît l'autonomie de la Région du Kurdistan et valide finalement toutes les lois prises par le parlement kurde depuis 1991¹⁰.

De 1998 à 2006, deux administrations sont en place dans la région kurde : c'est l'héritage direct de la guerre civile¹¹. Le PDK contrôle la moitié nord-ouest de la région (les gouvernorats d'Erbil et Duhok), et l'UPK la partie sud-est (le gouvernorat de Souleimaniye). En 2006 est entamée la réunification des deux administrations et l'Accord d'Unification du Gouvernement Régional du Kurdistan prévoit la fusion sous un an des deux ministères des Peshmergas¹². Ce n'est cependant qu'en 2009 seulement que cette dernière est effective¹³.

Lors des élections de 2013, le parti *Gorran* (le Changement), issu d'une scission de l'UPK, devient le deuxième parti au parlement kurde derrière le PDK. De ce fait, un certain nombre de postes ministériels sont attribués à des membres du parti, dont le ministère des Peshmergas¹⁴. La décision de donner ce poste à un membre du Gorran, en l'occurrence Mustafa Sayid Qadir, est stratégique : il s'agit d'affaiblir l'influence des deux partis historiques, PDK et UPK, sur les peshmergas et de parvenir à une véritable dépolitisation de ce corps¹⁵. Mais suite à la crise politique de l'automne 2015 qui oppose le PDK au Gorran sur la question de la présidence de Massoud Barzani¹⁶, les ministres issus du Gorran sont démis de leurs fonctions¹⁷. Le ministère des Peshmergas revient alors à un membre du PDK, Karim Sinjari¹⁸.

En juillet 2014, le parlement kurde passe une nouvelle résolution¹⁹ appelant à l'unification des branches PDK et UPK des peshmergas sous six mois²⁰.

Par ailleurs, en 2015 un décret réitère les dispositions de la loi n°5 de 1992 et de l'article 12 du projet de Constitution kurde de 2009 (qui ne fut jamais ratifiée) et interdit la formation de toute unité militaire qui évoluerait en dehors du corps des peshmergas²¹. Haydar Shasho (ou Shesho), commandant yézidi et fondateur de la milice *Êzîdxan Protection Force* (ou *Ezidkhan Defense Units*, et en kurde : *Hêza Parastina Êzîdxanê*), HPE (anciennement HPS)²², est arrêté sur la base de ce décret au printemps 2015²³ alors même que le HPE est reconnu et autorisé par Bagdad²⁴. Son arrestation aurait en fait découlé de motifs politiques plus que juridiques, le HPE étant assez proche du Parti des

¹⁰ IRAK, *Iraqi Constitution*, Bagdad, 2005.

¹¹ BARZANI, 2009, op. cit.

¹² KURDISTAN REGION OF IRAQ, *Kurdistan Regional Government Unification Agreement*, Erbil, 21/01/2006.

¹³ FUMERTON Mario, VAN WILGENBURG Wladimir, art. cit.

¹⁴ *Musing on Iraq*, "Iraq's Divided Kurds, Political Divisions Amongst The Peshmerga Interview With Wladimir van Wilgenburg", 04/01/2016. *Rudaw*, "New Ministers Join KRG Cabinet, Others to Keep Their Posts", 14/04/2014.

¹⁵ HAGOOD Anne, art. cit.

¹⁶ GOUDSOUZIAN Tanya, "Analysis: Machiavellian politics in Iraqi Kurdistan", *Al-Jazeera*, 13/10/2015. DALAY Galip, « Les implications régionales de la crise de la présidence du Kurdistan irakien », *Middle East Eye*, 26/11/2015.

¹⁷ HEVIDAR Ahmed, "PM Barzani sacks Goran ministers from KRG cabinet", *Rudaw*, 13/10/2015.

¹⁸ Z. WALI Zhelwan, "Gorran positions in KRG cabinet filled by new ministers", *Rudaw*, 27/10/2015.

¹⁹ KURDISTAN REGION OF IRAQ, *Résolution du parlement sur l'unification des peshmergas (en kurde)*, Kurdistan National Assembly, Erbil, 24/07/2014. GONZALEZ Eduardo, "Kurdish Peshmerga: Divided from Within", *Harvard Political Review*, 05/09/2015.

²⁰ SALIH Mohammed A., "New units step toward reforming Kurdish peshmerga", *Al-Monitor*, 02/07/2015.

²¹ *Rudaw*, "Peshmerga Ministry to recruit volunteers as US pledges support for Kurdish forces", 14/04/2015.

²² Cette milice yézidi d'autodéfense est créée par Haydar Sesho au moment du recul des peshmergas dans la région du mont Sinjar lors de l'offensive de l'Etat islamique en août 2014. Le HPS est membre fondateur de l'Alliance de Sinjar (*Sinjar Alliance*) en octobre 2015. Le HPS change de nom pour *Êzîdxan Protection Force* en novembre 2015.

²³ KROHN Jonathan, SPENCER Richard, "Yazidi leader 'arrested by Kurdish authorities'", *The Telegraph*, 06/04/2015.

²⁴ *Ekurd Daily*, "Top Yazidi commander Haydar Shesho arrested by Iraqi Kurdish authorities", 06/04/2015.

Travailleurs du Kurdistan (PKK), implanté à Sinjar²⁵, ainsi que de l'Iran et des milices chiites²⁶.

1.2. Dans les faits : une structure qui reste duale

Dans les faits, le contrôle de l'UPK et du PDK sur les peshmergas reste important. L'organisation du corps des peshmergas est représentative de cette situation. On estime que les peshmergas seraient entre 190 000 et 300 000. Le fait qu'ils soient dilués dans plusieurs groupes explique la difficulté d'obtenir une évaluation précise de leur nombre²⁷, sans compter que le phénomène des « soldats fantômes » (« *ghost soldiers* », voir partie 3) serait très répandu²⁸.

A peine 30% d'entre eux seraient sous le contrôle du ministère des Peshmergas. Ils sont répartis en 16 « brigades unifiées »²⁹ appelées les *Regional Guard Brigades* (RGB) alors que le projet était d'en constituer au moins 22³⁰. Les estimations quant au nombre de soldats que cela représente diffèrent : selon les sources, les peshmergas sous le contrôle direct du ministère varient entre 40 000, 60 000³¹ et 160 000³². A l'été 2015, un projet conjoint entre le ministère des Peshmergas et le gouvernement américain est lancé afin de former de nouvelles brigades³³.

On compte également 30 000 peshmergas dépendant du ministère de l'Intérieur et rassemblés dans le *Zerevani*, une force paramilitaire de police³⁴.

Les *peshmergas* sous le contrôle direct des partis politiques seraient au nombre de 120 000, chiffre sur lequel la plupart des sources s'accordent³⁵. Les peshmergas du PDK sont rassemblés dans l'unité 80 (« *Yakay 80* ») et ceux de l'UPK dans l'unité 70 (« *Yakay 70* »)³⁶. A ce jour, la résolution du parlement kurde de l'été 2014 qui imposait la réunion des unités PDK et UPK des peshmergas sous six mois³⁷ reste sans effet³⁸. Les partis ont également chacun leur force spéciale : il s'agit des brigades *Gulan* et *Barzan* constituées de 6 000 hommes pour le PDK, et de la force *Dizha Tiror* comprenant 5 000 peshmergas pour l'UPK³⁹. Ces forces spéciales sont plus lourdement armées que les divisions de peshmergas classiques et les soldats sont mieux entraînés. Par ailleurs, chaque parti possède son propre service de renseignement : le *Parastin* pour le PDK et le *Zanyari* pour

²⁵ *Êzidi Press*, "Yezidi forces form alliance against IS", 31/10/2015.

²⁶ KROHN Jonathan, SPENCER Richard, "Yazidi leader 'arrested by Kurdish authorities'", *The Telegraph*, 06/04/2015.

²⁷ EYNAUDI Matthieu, art. cit.

²⁸ HAWRAMY Fazel, art. cit.

²⁹ SALIH Mohammed A., 02/07/2015, art. cit.

³⁰ KNIGHTS Michael, "Divided forces", *The Washington Institute for Near East Policy*, 09/10/2014.

³¹ EYNAUDI Matthieu, « Les peshmergas du Gouvernement Régional du Kurdistan irakien sont-ils une nouvelle force conventionnelle au Proche-Orient ? », *Les Clés du Moyen-Orient*, 27/04/2016.

³² SODERBERG Nancy, PHILLIPS David, "Task Force Report : State-Building in Iraqi Kurdistan", *Institute for the Study of Human Rights*, Columbia University, 10/2015.

³³ *Al-Monitor*, "New units step toward reforming Kurdish peshmerga", 02/07/2015.

³⁴ KNIGHTS Michael, "Last Man Standing: U.S. Security Cooperation and Kurdistan's Peshmergas", *The Washington Institute for Near East Policy*, 24/07/2014.

³⁵ *Musing on Iraq*, 04/01/2016, art. cit.. *Global Security*, "Iraqi Kurdistan Regional Guard Forces (peshmerga)" .

³⁶ KNIGHTS Michael, "Divided forces", *The Washington Institute for Near East Policy*, 09/10/2014.

³⁷ KURDISTAN REGION OF IRAQ, Kurdistan National Assembly, 24/07/2014, art. cit.

³⁸ GONZALEZ Eduardo, art. cit.

³⁹ KNIGHTS Michael, 09/10/2014, art. cit.

l'UPK⁴⁰. Ces derniers, contrairement aux peshmergas, ne sont pas encadrés par une base légale⁴¹.

En plus de ces forces partisans, certains cadres des partis commandent chacun leur division personnelle de peshmergas⁴². Ainsi Rasul Ali, ministre de l'Intérieur et des Peshmergas, possède sa brigade de protection appelée *Hezehani Kosrat Rasul* et composée de 2 000 à 3 000 hommes. Bafel Talabani, fils de Jalal Talabani, commande sa propre force anti-terroriste. Et Nechirvan Barzani, neveu de Massoud Barzani et Premier ministre a également sa propre force de sécurité⁴³.

Le ministre des Peshmergas a finalement peu de pouvoir car il ne contrôle pas même totalement les peshmergas qui se trouvent formellement sous son commandement direct. Le principe du partage égalitaire des postes entre le PDK et l'UPK que l'on retrouve dans chaque branche de l'administration kurde-irakienne⁴⁴ est également de mise dans les RGB : la moitié des brigades sont dirigées par un commandant affilié au PDK et l'autre moitié par un commandant affilié à l'UPK. Ainsi, les partis politiques ont également une forte influence sur les peshmergas évoluant sous l'égide directe du ministère⁴⁵.

D'après l'article 60 (1) du projet de Constitution kurde de 2009⁴⁶, Massoud Barzani, en tant que président de la région autonome, est le commandant en chef des peshmergas, et Rasul Ali (UPK), en tant que vice-président, le commandant en chef adjoint. Mais dans les faits, Massoud Barzani a peu de pouvoir sur les peshmergas de l'UPK et vice-versa.

La profonde rivalité qui oppose le PDK à l'UPK du fait de leur passé conflictuel⁴⁷ est la principale raison permettant d'expliquer cette dualité dans le secteur de la sécurité au Kurdistan d'Irak. Dans un tel climat de défiance entre les deux principaux partis, chacun tente de préserver ses intérêts, au détriment parfois de l'intérêt général⁴⁸. Cette situation est amplifiée par le clientélisme très prégnant dans la région kurde d'Irak, la loyauté à un parti s'avérant souvent nécessaire pour faire carrière (ou simplement obtenir un emploi) dans le secteur public, y compris dans l'armée⁴⁹.

Le facteur des relations internationales de chaque parti est également à prendre en compte⁵⁰. Pour des raisons géographiques, historiques et géopolitiques, le PDK de Barzani est plutôt aligné sur la Turquie tandis que l'UPK est proche de l'Iran, mais aussi de Bagdad et du PKK⁵¹. Ces orientations divergentes poussent les partis à avoir des agendas politiques et militaires différents, d'où le besoin de conserver des forces armées qui leurs sont affiliées⁵².

Les divisions parmi les peshmergas ont des effets négatifs très concrets sur l'effort de guerre. La dualité du commandement et le manque de coopération entre chefs militaires PDK et UPK a par exemple coûté la vie à plus d'une dizaine de peshmergas de l'UPK en

⁴⁰ CHAPMAN Dennis, op. cit.

⁴¹ Ibid.

⁴² FUMERTON Mario, VAN WILGENBURG Wladimir, art. cit.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Cette disposition est supposée empêcher l'éclatement d'une nouvelle guerre civile entre les partis mais elle pose des problèmes en termes de démocratie. BARZANI Saywan, op. cit.

⁴⁵ FUMERTON Mario, VAN WILGENBURG Wladimir, art. cit. International Crisis Group (ICG), op. cit. HEVIDAR Ahmed, "PUK Official Warns Peshmarga Will Not Take Orders From Anyone Else", *Rudaw*, 11/03/2014.

⁴⁶ IRAK, Kurdistan Parliament, *Draft Constitution for the Kurdistan Region*, Erbil, 24/06/2009.

⁴⁷ ADLIG Berivan, « Le Kurdistan Irakien », *Hérodote* 2007/1 N° 124, p. 155-172.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ *Musing on Iraq*, 04/01/2016, art. cit.

⁵¹ GORGAS Jordi Tejel, op. cit.

⁵² International Crisis Group (ICG), op. cit.

novembre 2014⁵³. Le 24 novembre, des peshmergas du PDK prennent à l'Etat islamique (EI) la ville de Kharabarut, à l'ouest de Kirkouk. Mais ils font vite face à une contre-offensive de l'EI à laquelle ils ne peuvent répondre et se retirent. Pendant ce temps, une unité de peshmergas de l'UPK, ignorant le nombre de soldats de l'EI présents, décide de lancer à son tour une offensive sur Kharabarut, mais, surpassés en nombre, ils subissent une défaite. Ainsi, l'absence de commandement central mais aussi le manque de communication et de partage du renseignement⁵⁴ sont des obstacles réels à l'efficacité militaire des peshmergas sur le terrain.

Les rivalités et la compétition entre PDK et UPK apportent également leur lot de complications sur le terrain. Selon deux analystes de la fondation Carnegie, la prise de Mossoul par l'EI aurait été facilitée par l'abandon du front ouest par les divisions kurdes. Or, si le front ouest fut en partie abandonné par les peshmergas, c'est à cause de leur concentration excessive dans les environs de Kirkouk, région attractive car riche en pétrole et donc objet de compétition entre les deux partis historiques⁵⁵.

2. Le financement des peshmergas

2.1. De jure et de facto

D'après l'article 121 de la Constitution irakienne de 2005⁵⁶, les « régions »⁵⁷ se voient allouer « une part équitable des revenus nationaux » destinée à couvrir les frais de fonctionnement de l'administration régionale. Ainsi, le budget du Gouvernement Régional du Kurdistan représente 17% du budget national irakien. Cette proportion est calculée en fonction de la démographie de la région autonome bien que le dernier recensement fiable au Kurdistan date de 1957⁵⁸. La somme équivalente est donc censée être allouée par Bagdad à Erbil chaque mois. Les peshmergas, puisqu'ils sont reconnus par la Constitution irakienne comme des « gardes régionaux » (Article 121.5), entrent dans le cadre du « système de défense nationale ». Or, le « système de défense nationale » fait partie des « frais de souveraineté » (*sovereignty costs*), qui sont, eux, calculés en dehors des 17%. Il revient donc normalement au gouvernement central et non au GRK de financer les peshmergas⁵⁹.

Chaque année le budget irakien comporte donc une clause reconnaissant en principe le financement des peshmergas. Ainsi, l'article 9 de la loi sur le budget de 2016 dispose que :

*« Un pourcentage des allocations des Forces fédérales de l'armée irakienne sera alloué aux forces des peshmergas d'après les ratios de population du fait qu'ils font partie du système de sécurité irakien. »*⁶⁰

Cependant, cette disposition est peu claire et chaque année la question du budget alloué aux peshmergas provoque un bras de fer entre le Premier ministre kurde et le Premier

⁵³ GONZALEZ Eduardo, art. cit. HAWRAMY Fazel, art. cit.

⁵⁴ International Crisis Group (ICG), *op. cit.* CHAPMAN Dennis, *op. cit.*

⁵⁵ FUMERTON Mario, VAN WILGENBURG Wladimir, art. cit.

⁵⁶ IRAQ, *Iraqi Constitution*, Bagdad, 2005.

⁵⁷ La région du Kurdistan constitue en fait l'unique région au sens administratif dans le système fédéral irakien.

⁵⁸ SCALBERT-YUCEL Clémence, « Le peuplement du Kurdistan bouleversé et complexifié : de l'assimilation à la colonisation », *L'Information géographique* 1/2007 (Vol. 71), p. 63-86.

⁵⁹ CHAPMAN Dennis, *op. cit.*

⁶⁰ IRAQ, *Final Iraq Budget 2016*, Bagdad, 12/2016. « A percentage of the allocations of Federal and forces of the Iraqi army shall be allocated to the Peshmerga forces according to population ratios as they comprise a part of the Iraqi security system. ». Traduction : DIDR.

ministre irakien qui sont en charge du dossier⁶¹. En effet ce dernier estime que le nombre de peshmergas à financer est trop élevé et propose de n'en financer que 30 000, ce qui est systématiquement refusé par le GRK⁶². Ainsi, depuis 2006, aucun financement n'aurait été apporté par l'Etat central aux peshmergas qui sont donc payés par le GRK. Pour ce dernier, cela correspond à des prêts du ministère des Finances kurde au gouvernement de Bagdad⁶³. Selon une étude menée par le parti Gorran⁶⁴, le gouvernement central irakien devait en 2014 dix trillions de dinars irakiens (soit environ 800 millions de dollars) au GRK pour le financement des peshmergas. Il convient néanmoins de souligner qu'un rapport du service de recherche du Congrès américain (*United States Congressional Research Service*) affirme que Bagdad respecte bien son engagement d'allouer une somme de 100 millions de dollars par mois au GRK pour financer les peshmergas⁶⁵. Mais les « rapports de presse » sur lesquels cette affirmation est basée ne sont pas cités.

2.2. Une crise économique qui touche de plein fouet les peshmergas

Il revient donc au GRK de financer ses gardes régionaux. Cependant, depuis quelques années, le Kurdistan d'Irak fait face à une crise financière sans précédent⁶⁶. Celle-ci a plusieurs raisons : tout d'abord le conflit qui oppose le GRK à Bagdad sur la question du partage des revenus du pétrole et qui prive régulièrement depuis 2014 le GRK des 17% du budget national irakien auquel il a droit⁶⁷ ; ensuite la chute du prix du pétrole⁶⁸ et les obstacles à l'exportation de pétrole kurde⁶⁹ ; et finalement la guerre contre l'Etat islamique qui a provoqué une augmentation exponentielle des dépenses (frais militaires mais aussi coûts liés à l'accueil des réfugiés et déplacés internes) du GRK⁷⁰.

Les salaires des peshmergas représenteraient au minimum environ 30 millions de dollars par mois pour le GRK⁷¹. Mais il est probable que compte-tenu de l'augmentation du nombre des peshmergas recrutés depuis le début de la guerre contre l'Etat islamique, cette somme a fortement augmenté, voire doublé⁷². Malgré une aide financière américaine de 415 millions de dollars apportée au ministère des Peshmergas afin de

⁶¹ CHAPMAN Dennis, op. cit.

⁶² CHAPMAN Dennis, op. cit.

⁶³ DEVIGNE Jacqueline, "«Iraqoncilable» Differences? The Political Nature of the Peshmerga", *The Institute for Global Leadership*, 2011.

⁶⁴ Rudaw, "Gorran's Detailed Analysis of Iraq's 2014 Budget", 01/02/2014.

⁶⁵ United States Congressional Research Service, *Iraq: Politics, Security, and U.S. Policy*, 22/06/2015.

⁶⁶ RAMSDEN Roderick, "An Unknown Existential Threat: Financial Crisis in the Kurdistan Region of Iraq", *The NATO Association of Canada*, 20/05/2016.

⁶⁷ AL-HASSOUN Nassir, "Iraqi Kurdistan economy suffers amid budget dispute with Baghdad", *Al-Monitor*, 16/05/2014. AHMED Azam, KRAUSS Clifford, "Oil Gives Kurds a Path to Independence, and Conflict With Baghdad", *The New York Times*, 25/10/2014.

⁶⁸ SALIH Mohammed A., "Low Oil Prices Complicate Iraqi Kurdish Independence", *Middle East Institute*, 09/03/2016. *Stratfor*, "Why Iraqi Kurdistan Is Struggling to Pay Its Bills", 28/01/2016.

⁶⁹ Rudaw, "Pipeline sabotaged by PKK costing KRG \$14m a day in losses: minister", 23/02/2016. *Hürriyet Daily News*, "KRG says oil pipeline sabotage leads to stoppage, costs \$250 mln", 03/08/2015.

⁷⁰ World Bank, *The Kurdistan Region of Iraq : Assessing the Economic and Social Impact of the Syrian Conflict and ISIS*, 2015, 174 p.

⁷¹ *Global Security*, art. cit.

⁷² D'après les estimations citées plus haut, il y aurait au minimum 150 000 peshmergas et ces derniers sont payés entre 400 \$ et 600 \$ par mois ce qui équivaldrait à une dépense de minimum 60 millions de dollars par mois pour le gouvernement.

payer les salaires en avril dernier⁷³, la plupart des peshmergas n'ont pas été payés depuis plusieurs mois⁷⁴.

Cette situation, qui touche également les autres fonctionnaires de l'administration régionale⁷⁵, a donné lieu à de nombreuses manifestations des peshmergas ces derniers mois. Les sources consultées ont permis d'identifier au moins quatre manifestations au cours de cette dernière année : à Souleimaniye en octobre 2015⁷⁶, en février⁷⁷ et en avril⁷⁸ 2016, et dans les environs de Kirkouk le 26 janvier 2016⁷⁹. Il semble que ces manifestations soient de plus en plus fréquentes. Face à cette situation économique, certains peshmergas sont obligés d'exercer un emploi parallèle, la plupart du temps chauffeur de taxi⁸⁰, pendant leurs jours de repos. Les désertions de peshmergas, phénomène qui semble assez récent, seraient également de plus en plus fréquentes, ce que ne dément pas le ministère⁸¹. Un jeune peshmerga ayant quitté les rangs pour rejoindre l'Allemagne livre son témoignage au site web *Niqash* : « *Quand on se battait contre les extrémistes, on le faisait sans nourriture ni sommeil et on devait acheter les balles avec notre propre argent* »⁸².

3. Être peshmerga : enrôlement et service

3.1. L'engagement dans le corps des peshmergas

Malgré les longs retards dans le paiement des salaires, les volontaires seraient tout de même nombreux à s'engager dans les peshmergas depuis le début de la guerre contre l'Etat islamique⁸³, si bien que les autorités doivent parfois stopper le recrutement⁸⁴. Si les armes demeurent insuffisantes, les combattants seraient en effet assez nombreux⁸⁵.

Plusieurs raisons expliquent ce fort engagement des Kurdes dans leur armée. La perspective d'un emploi et d'un salaire a longtemps été un facteur décisif mais, au vu de la situation décrite plus haut, cette explication n'apparaît plus pertinente. En fait, le système du salaire est plutôt récent chez les peshmergas car il date du début des années 1990. Avant, les peshmergas étaient d'une certaine manière bénévoles, recevaient un peu d'« argent de poche » et étaient accueillis et nourris par les villageois⁸⁶. La raison de l'engagement résiderait donc plutôt dans le fort nationalisme de la société kurde-

⁷³ ZHELWAN Wali, 18/04/2016, art. cit. MANSOUR Renad, "Mosul After the Islamic State: The Kurdistan Region's Strategy", *Carnegie Middle East Center*, 20/05/2016. YEGANEH Torbati, "U.S. to send more troops to Iraq to tackle Islamic State", *Reuters*, 18/04/2016.

⁷⁴ KITTLESON Shelly, "As economic crisis continues, will Kurdish peshmerga desert", *Al-Monitor*, 03/03/2016. *Ekurd Daily*, "Hundreds of Kurdish Peshmerga protest in Iraq's Kirkuk against delays in salary payments", 26/01/2016. *Niqash*, "Kurdish Soldiers Forced To Buy Own Bullets, Exit Iraq For Good", 22/10/2015.

⁷⁵ *Ekurd Daily*, "Protests growing in Iraqi Kurdistan as government employees go on strike", 08/02/2016. HUSSEIN Mohammed, "Strikes, protests reignite as Kurdistan salary delays worsen", *Iraq Oil Report*, 201/01/2016.

⁷⁶ MORADI Arina, "One goal, one voice: unpaid Peshmerga bemoan protests", *Rudaw*, 13/10/2015.

⁷⁷ *Ekurd Daily*, "Protests growing in Iraqi Kurdistan as government employees go on strike", 08/02/2016.

⁷⁸ *NRT English*, "Veteran Peshmerga protest in Sulaimani for pensions", (Vidéo), 24/04/2016.

⁷⁹ *Ekurd Daily*, 26/01/2016, art. cit.

⁸⁰ KITTLESON Shelly, art. cit.

⁸¹ *Niqash*, 02/02/2016, art. cit.

⁸² *Ibid.* "When we were fighting the extremists, we were doing so without food or sleep and we had to buy bullets with our own money". Traduction : DIDR.

⁸³ *Turkish Weekly*, "Retired Peshmerga sign up to fight militants in Iraq", 09/08/2014. *AraNews*, "4000 volunteers to join Kurdistan's Peshmerga in anti-ISIL campaign", 23/06/2014.

⁸⁴ *Rudaw*, "KRG halts recruiting of female Peshmerga", 22/06/2015.

⁸⁵ *The Washington Times*, "Kurdish peshmerga plead for arms as Islamic State turns U.S. military vehicles into bombs", 06/09/2015. AL-SALHY Suadad, "Our priority is to arm the Peshmerga", *Al-Jazeera*, 28/10/2014

⁸⁶ CHAPMAN Dennis, *op. cit.*

irakienne⁸⁷ revitalisé par la menace posée par l'Etat islamique qui pousse jeunes⁸⁸ et moins jeunes⁸⁹ à s'enrôler. Chez les jeunes urbains éduqués qui vivent suivant les mœurs occidentales, le départ pour le front peut être motivé par la volonté de protéger leur mode de vie⁹⁰. Par ailleurs, le prestige social lié au statut de peshmerga semble également faire partie des raisons qui déterminent le choix de l'engagement. Dans un article publié sur le site *Les Clés du Moyen-Orient*, Matthieu Eynaudi, étudiant à Sciences Po Paris et diplômé d'un Master en Relations internationales de l'Université Paris I, décrit bien ce phénomène :

« Cette série de conflits [les insurrections nationalistes kurdes au XX^{ème} siècle et la guerre Iran-Irak] au cours desquels les combattants kurdes de tous bords s'illustrent - tant par leur efficacité que par leur détermination - a permis de constituer auprès de la population un capital de sympathie et de confiance autour des peshmergas [...]. Aussi, leur doctrine se fonde dans la représentation collective très appréciée dans la culture locale du héros kurde farouche et coriace. Aussi, les peshmergas tiennent en eux une part importante de l'identité kurde. Dès lors - et encore aujourd'hui - être peshmerga garantit l'accès à un statut social et un respect certain. »⁹¹

L'enrôlement dans les forces armées se fait de manière volontaire, il n'y a pas de conscription⁹².

Les conditions du recrutement sont les suivantes : il faut être âgé de 18 à 30 ans et avoir au moins un parent kurde⁹³. Mais il y a des exceptions à ces conditions, car face à l'offensive de l'Etat islamique durant l'été 2014, les autorités kurdes ont dû élargir le recrutement aux peshmergas à la retraite⁹⁴.

L'exigence d'avoir au moins un parent kurde a également officiellement été levée face à l'afflux de volontaires internationaux, au premier rang desquels des vétérans de l'armée américaine⁹⁵. Le gouvernement américain étant opposé à la présence de ses ressortissants parmi les peshmergas, et le GRK dépendant largement du soutien financier et militaire américain, les autorités kurdes déclarent officiellement que les peshmergas n'acceptent pas d'étrangers dans leurs rangs⁹⁶, sans compter que comme mentionné plus haut, les peshmergas ont plus besoin d'armes que d'hommes. Dans les faits, les commandants peshmergas semblent pouvoir déroger à cette règle. Ainsi, une unité de peshmergas de l'UPK dirigée par Araz Abdulqadir, et implantée dans les environs de Kirkouk, comprend des combattants étrangers⁹⁷. Les volontaires étrangers peuvent

⁸⁷ *Musing on Iraq*, "Explaining Kurdish Nationalism Interview With Tenn Tech Univ Prof Michael Gunter", 14/07/2014.

⁸⁸ SHEA Neil, "Kurds Fight to Preserve 'the Other Iraq'", *National Geographic*, 03/2016.

⁸⁹ *Alwaght*, "Structural Analysis of Kurdish Peshmerga Force in Iraq", 25/07/2015. *Turkish Weekly*, art. cit.

⁹⁰ SHEA Neil, art. cit.

⁹¹ EYNAUDI Matthieu, art. cit.

⁹² Office fédéral des Migrations (ODM, Suisse)/Finnish Immigration Service (FIS, Finlande), *Report on joint Finnish-Swiss fact-finding mission to Amman and the Kurdish Regional Government (KRG) Area*, 01/02/2012.

⁹³ CHAPMAN Dennis, op. cit.

⁹⁴ SAADULLAH Vager, "A Peshmerga Fighter's Tale of Survival", *War is boring*, 09/03/2015. *BBC News*, "Retired Peshmerga fighters challenge IS in Iraq", 08/09/2014. KNODELL Kevin, "The Iraq War's New Heroes", *War is boring*, 01/01/2015. NEURINK Judith, "Minorities and Women Volunteer to Fight IS", *Rudaw*, 26/08/2014. Par ailleurs, cela renforce le problème du manque d'unité entre peshmergas de l'UPK et peshmergas du PDK car nombreux sont les peshmergas retraités de retour au front qui avaient participé à la guerre civile de 1994-1998.

⁹⁵ HAWRAMY Fazel, JALABI Raya, "US civilians and veterans leave home for Isis fight with help from social media", *The Guardian*, 18/04/2015.

⁹⁶ MACDIRAMID Campbell, "Peshmerga frown on foreign volunteers", *Rudaw*, 16/02/2015.

⁹⁷ VAN WILGENBURG Wladimir, "New programme recruits Americans to fight against IS", *Middle East Eye*, 10/04/2015. MACDIRAMID Campbell, art. cit.

même postuler à un programme de formation appelé le *Kurdish Peshmerga Foreigner Registration, Assessment, Management and Extraction (FRAME)*⁹⁸.

Les femmes sont également présentes parmi les peshmergas. Le régiment féminin est lié à l'UPK et a été créé en 1996, même si la participation des femmes dans les activités des peshmergas est plus ancienne. On estime le nombre de femmes peshmergas à environ 500 contre 185 en 1992⁹⁹. Elles seraient de plus en plus nombreuses à vouloir s'engager. En comparaison, ce chiffre est très faible par rapport à la proportion de femmes présentes chez le PKK et le Parti de l'Union Démocratique (PYD) où elles représentent 40% des combattants¹⁰⁰. Certaines femmes chez les peshmergas prennent d'ailleurs cet exemple pour demander plus de parité dans les rangs. On compte une femme générale¹⁰¹.

Un élément important du processus de recrutement mérite par ailleurs d'être souligné. Il s'agit du clientélisme inhérent au fonctionnement du PDK et de l'UPK qui est également de mise dans le recrutement des peshmergas¹⁰². En effet, résultat de la politisation du corps, s'engager dans les peshmergas apparaît aujourd'hui encore presque impossible si on n'est affilié à aucun parti¹⁰³.

3.2. Les conditions de service

Les nouvelles recrues font un service militaire d'une durée de trois ans qui est également volontaire¹⁰⁴. D'après Jabbar Yawar, le secrétaire général des peshmergas, un contrat est signé et les apprentis soldats peuvent quitter les peshmergas à son terme s'ils ne souhaitent plus s'engager. Sinon, une sélection a lieu au terme des trois ans pour déterminer qui pourra effectivement intégrer les peshmergas. Il fut un temps question d'imposer un service militaire obligatoire d'un an, mais la mesure ne put être mise en place faute d'unité de la structure des peshmergas¹⁰⁵. Il y a encore quelques années, les jeunes étaient très peu nombreux à vouloir s'engager : en 2011, seulement 20 personnes auraient postulé aux écoles militaires kurde pour effectuer leur service¹⁰⁶.

Il y a deux écoles militaires dans la région du Kurdistan : une à Zakho, dans la province de Dohuk, et une à Qala Chwalan dans la province de Souleimaniye¹⁰⁷. Ces académies militaires ont été créées par les partis après la guerre civile de 1994-1998 et ont été un symbole de la rivalité militaire qui opposait le PDK à l'UPK¹⁰⁸. Conformément aux assises territoriales des deux partis, l'école militaire de Zakho a été fondée par le PDK et celle de Qala Chwalan par l'UPK. Aujourd'hui, elles sont encore sous l'influence des deux partis

⁹⁸ Le site internet du programme, <http://www.peshmergaframe.com/> est indisponible (21/07/2016).

⁹⁹ SHALAW Mohammed, "More of Iraq's Kurdish Women Training to Fight Extremists", *Niqash*, 29/10/2015.

¹⁰⁰ WILLIAMS Sally, art. cit.

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² LEEZENBERG Michael, « Urbanization, Privatization and Patronage : the Political Economy of Iraqi Kurdistan », p. 151-179, dans JABAR Faleh A. et DAWOD Hosham (dir.), *The Kurds: Nationalism and Politics*, Londres, Saqi, 2006. FUMERTON Mario, VAN WILGENBURG Wladimir, art. cit. ADLIG Berivan, art. cit.

¹⁰³ HAWRAMY Fazel, art. cit.

¹⁰⁴ *Niqash*, 22/10/2015, art. cit.

¹⁰⁵ *Ekurd Daily*, "Iraq's Kurdistan parliament to debate bill on compulsory military service", 08/10/2012.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ SHALAW Mohammed, art. cit.

¹⁰⁸ FANTAPPIE Maria, "How U.S. Aid Is Undermining Years of Progress Professionalizing the Peshmerga Efforts", *Foreign Affairs*, 14/06/2015.

avec lesquels il est nécessaire d'avoir des « connexions » pour y entrer¹⁰⁹. A Zakho, la formation pour accéder au rang d'officier est depuis peu ouverte aux femmes¹¹⁰.

Une fois véritablement en service, le temps de travail effectif et de permission divergent selon les sources. Selon Dennis Chapman, les peshmergas sont censés travailler deux semaines, puis avoir deux semaines de permission¹¹¹. Selon un rapport de terrain conjoint entre les COI suisse et finlandais, le ratio serait de 20 jours travaillés pour 10 jours de repos¹¹². Ce dispositif a longtemps arrangé le GRK car ce dernier n'a pas les moyens de financer le logement et la nourriture de tous les peshmergas en même temps. En temps de guerre comme aujourd'hui, cet arrangement n'est pas respecté et tous sont mobilisés en même temps (avec tout de même des jours de permission, mais moins que ce qui est prévu par le règlement). Les peshmergas en permission, tout comme les vétérans, sont considérés comme une force de réserve¹¹³.

La méritocratie dans les peshmergas souffre du clientélisme et de la mainmise des partis politiques sur le corps des gardes régionaux. En effet, les promotions se feraient généralement plutôt sur la base de la loyauté au parti plutôt que pour récompenser la qualité du service ou des éventuels faits d'armes¹¹⁴. Autre phénomène non négligeable dû à la persistance du clientélisme mais aussi de la corruption¹¹⁵ dans la région kurde : le cas des soldats fantômes (*ghost soldiers*)¹¹⁶. Il s'agit des personnes enregistrées dans le registre de paie des peshmergas mais qui n'ont en fait parfois jamais servi dans le corps, qui sont décédées ou qui n'ont même jamais existé. Les personnes qui existent bien et reçoivent une paie de peshmerga sans être effectivement dans le corps reversent une partie de leur salaire à leur chef, ou plutôt celui-ci retient une partie du salaire. Cela est possible car le ministère des Peshmergas verse les salaires par l'intermédiaire des partis politiques puis des chefs militaires, selon la hiérarchie¹¹⁷. Ce phénomène explique aussi les surévaluations du nombre de combattants.

4. Les peshmergas dans la crise irakienne

4.1. Les territoires contrôlés par les peshmergas depuis 2014

Suite à l'offensive de l'Etat islamique en Irak en 2014 et à la débâcle de l'armée irakienne (*Iraqi Security Forces*, ISF), les peshmergas ont pris le contrôle des territoires laissés vacants par l'autorité étatique¹¹⁸.

« [...] A savoir : toute la moitié nord de la province de Kirkouk – ville de Kirkouk comprise ; la région de Zummar jusqu'à Rabia le long de la frontière syrienne ainsi que les districts de Tell Kef et d'Al-Hamdaniya (province de Ninewa/Mossoul) ; le district de Tuz dans la province de Salahédin et celui de Khanaqin dans la province de Diyala. »¹¹⁹

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ SHALAW Mohammed, art. cit.

¹¹¹ CHAPMAN Dennis, *op. cit.*

¹¹² Finnish Immigration Service, Swiss Federal Office for Migration, *op. cit.*

¹¹³ CHAPMAN Dennis, *op. cit.*

¹¹⁴ LEEZENBERG Michael, art. cit.

¹¹⁵ Articles sur la corruption au Kurdistan d'Irak recensés par le média *Ekurd* : "Corruption in Iraqi Kurdistan – Related Articles", *Ekurd*, 2007-2016.

¹¹⁶ FUMERTON Mario, VAN WILGENBURG Wladimir, art. cit.

¹¹⁷ HAWRAMY Fazel, art. cit.

¹¹⁸ AL-AMEEN Shaida, "Peshmerga to 'fill in' for Iraqi army in disputed areas", *Al-Monitor*, 23/07/2014.

¹¹⁹ ROUSSEL Cyril, « Les territoires kurdes d'Irak à l'heure du Daesh : nouvel enjeu frontalier », *Institut français des relations internationales* (IFRI), 10/12/2014.

Il est par ailleurs à noter que les peshmergas du PDK, selon l'assise territoriale du parti, sont déployés sur la ligne de front nord-ouest, et ceux du UPK sur la ligne de front sud-est¹²⁰. Un secteur fait exception : celui de Dibiz¹²¹, situé dans les environs de Kirkouk et contrôlé par un membre du PDK, Kemal Kirkuki¹²².

En fait, ces avancées kurdes sur le terrain ne constituent pas des gains territoriaux à proprement parler car ces territoires étaient déjà plus ou moins contrôlés par les Kurdes, même si administrés de manière mixte, conjointement avec l'Etat irakien¹²³. Ces territoires désormais *de facto* sous administration kurde font partie de ce qu'on appelle les « territoires disputés » (« *disputed territories* »). Cette expression qui fait l'objet de l'article 141 de la Constitution irakienne¹²⁴ désigne, par définition, les territoires dont l'Etat irakien et les Kurdes se disputent le contrôle. Les Kurdes considèrent que ces zones, arabisées sous Saddam Hussein¹²⁵, font historiquement partie du Kurdistan¹²⁶. L'article 141 prévoit la tenue d'un référendum dans ces territoires afin que les populations décident de leur intégration ou non dans la région kurde, mais ce référendum n'a jamais eu lieu¹²⁷. En effet, Bagdad n'a pas intérêt à ce que ces territoires, qui comprennent notamment le champ pétrolier géant de Kirkouk, soient administrés par les Kurdes¹²⁸.

Finalement, au printemps 2015, les Kurdes avaient augmenté leur territoire de 40%¹²⁹. Ils contrôlèrent dès lors la totalité des zones de peuplement kurde. « *La totalité des territoires kurdes en dehors de la Région du Kurdistan sont maintenant entre les mains des forces kurdes* » affirmait ainsi le ministre des Peshmergas de l'époque¹³⁰.

4.2. Les relations entre les peshmergas et les autres groupes combattants

4.2.1. Les relations entre les peshmergas et l'armée irakienne (ou ISF)

Dès 2008, des peshmergas sont intégrés dans les divisions 15 et 16 de l'armée irakienne, chaque division comprenant environ 15 000 soldats¹³¹. Selon Mahmoud Sangawi, un commandant affilié à l'UPK, 8% de l'armée irakienne était constituée de Kurdes en 2010¹³². Mais il semble que cette tentative d'intégration fut brève, les Kurdes faisant souvent défection lorsque les ordres des Irakiens allaient à l'encontre des directives des partis politiques kurdes¹³³. Les sources consultées ne permettent pas de dire si la présence de peshmergas dans l'armée irakienne est toujours d'actualité. Il est néanmoins probable que compte-tenu de l'accroissement des tensions entre Bagdad et Erbil ces

¹²⁰ Voir carte dans International Crisis Group (ICG), *Arming Iraq's Kurds: Fighting IS, Inviting Conflict*, 12/05/2015, p. 32.

¹²¹ Map of Dibiz in At Ta'mim, Iraq, *Cartographic Info*.

¹²² *Musing on Iraq*, 04/01/2016, art. cit.

¹²³ ROUSSEL Cyril, 10/12/2014, art. cit.

¹²⁴ IRAK, *Iraqi Constitution*, Bagdad, 2005.

¹²⁵ SCALBERT-YÜCEL Clémence, art. cit.

¹²⁶ *Rudaw*, "Official: Peshmerga control 90 percent of 140 previously 'Arabicized' zones", 28/04/2015.

¹²⁷ ROUSSEL Cyril, « L'introuvable frontière du Kurdistan d'Irak », *Politique étrangère* 2/2014 (Eté), p. 63-77.

¹²⁸ VOLLER Yaniv, « Kurdish Oil Politics in Iraq: Contested Sovereignty and Unilateralism », *Middle East Policy Council*, 1/2013, Vol. XX.

¹²⁹ *The Daily Beast*, "The Kurd-Shia War Behind the War on ISIS", 06/05/2015.

¹³⁰ *Rudaw*, 28/04/2015, art. cit. "The entire Kurdish territories outside of the Kurdistan Region were now in the hands of Kurdish forces". Traduction : DIDR.

¹³¹ *Global Security*, art. cit. MAHMOUD Shakhwan, "The Peshmerga will not be integrated into the Iraqi army", *Niqash*, 22/01/2010.

¹³² MAHMOUD Shakhwan, art. cit.

¹³³ *Hürriyet Daily News*, "1,000 Kurdish soldiers desert from Iraqi army", 13/06/2013. CORDESMAN Anthony H, KHAZAI Sam, DEWIT Daniel, op. cit.

dernières années, les loyautés envers les partis kurdes aient pris le pas sur l'obéissance à la hiérarchie militaire irakienne¹³⁴.

Des offensives conjointes entre l'armée gouvernementale irakienne et les peshmergas ont cependant lieu ponctuellement depuis 2014, notamment dans la province de Diyala au sud de Kirkouk¹³⁵. Mais les relations entre les peshmergas et les forces irakiennes semblent plutôt être dominées par un climat de défiance mutuelle due aux rivalités territoriales opposant l'Etat irakien et le GRK : « *Nombreux sont ceux qui à Bagdad se sentent trahis, accusant les Kurdes de tirer avantage d'un moment de faiblesse nationale pour acquérir des gains personnels et satisfaire des ambitions séparatistes* »¹³⁶.

4.2.2. Les relations entre les peshmergas et les milices chiites

Les rapports entre les peshmergas et les milices chiites (« Unités de mobilisation populaires », UMP, « *Popular Mobilization Units* » en anglais, PMU, « Hachd al-Chaabi » en arabe)¹³⁷ alternent entre coopérations et affrontements. En septembre 2014, des peshmergas de l'UPK et des forces des UMP ont chassé ensemble l'Etat islamique de la région de Tuz Khurmatu et ont aussi combattu conjointement dans la province de Diyala¹³⁸. Les bonnes relations entretenues par l'UPK avec l'Iran ne sont pas pour rien dans les efforts de coopération des peshmergas du parti avec les milices chiites. Mais des affrontements, toujours liés à des concurrences territoriales, ont également lieu. Jalawla¹³⁹, ville du district de Khanaqin, au printemps 2015, puis Tuz Khurmatu à l'automne 2015¹⁴⁰ puis au printemps 2016¹⁴¹, ont été le théâtre d'échauffourées entre peshmergas et milice chiites.

4.2.3. Les relations entre les peshmergas et les forces tribales arabes sunnites

Des déclarations de cadres des forces kurdes font état de collaborations entre peshmergas et forces tribales arabes sunnites. Ainsi, des peshmergas du PDK et des membres de la tribu Shammar auraient repris ensemble la ville de Rabia à l'Etat islamique en octobre 2014¹⁴². Sirwan Barzani, général du PDK, mentionne également les tribus Sabaawi et Loheib¹⁴³. Hemin Hawrami, en charge des relations internationales du PDK, affirme aussi que les peshmergas fournissent un entraînement militaire aux forces sunnites dans les villes de Nawaran et Makhmour¹⁴⁴. Son homologue de l'UPK déclare

¹³⁴ CORDESMAN Anthony H, KHAZAI Sam, DEWIT Daniel, op. cit.

¹³⁵ *KurdPress*, "Peshmerga, Hashid al-Shaabi and Iraqi army participated in Besir release operation: Kirkuk police", 02/05/2016. *Mint Press News*, « The Kurdish Peshmerga And Iraqi Army's Rocky Relationship », 25/08/2014.

¹³⁶ *Mint Press News*, art. cit. "Many in Baghdad still feel betrayed, accusing the Kurds of taking advantage of a moment of national weakness for personal gain and separatist ambitions.". Traduction : DIDR. AL-AMEEN Shaïda, art. cit.

¹³⁷ DIDR, Fiche thématique, "Irak - Les milices chiites", OFPRA, 15/04/2016.

¹³⁸ Human Rights Watch, Iraq: Ethnic Fighting Endangers Civilians, 13/01/2016.

¹³⁹ District de Khanaqin. *The Daily Beast*, 06/05/2015, art. cit.

¹⁴⁰ Sud de Kirkouk. *Ekurd Daily*, "Kurdish special Peshmerga force deployed to Iraq's Tuz Khurmatu", 25/03/2016. Human Rights Watch, 13/01/2016, op. cit.

¹⁴¹ *RFI*, "Affrontements entre chiites et Kurdes au nord de l'Irak", 24/04/2016. *Daily Sabah*, "Clashes between Kurdish peshmerga, Shiite Turkmen militia kill 10 in Iraq's Tuz Khurmatu", 24/06/2016.

¹⁴² MANSOUR Renad, art. cit.

¹⁴³ ALAMI Mona, "Peshmerga general: KRG political problems won't affect fight against IS", *Al-Monitor*, 23/11/2015.

¹⁴⁴ MANSOUR Renad, art. cit.

également que son parti entretient de bonnes relations avec les tribus arabes sunnites comme les tribus Shammar, Tayy, Jabour et Hadid¹⁴⁵.

Par ailleurs, les sources consultées ne font pas état d'affrontements entre les peshmergas et des forces tribales arabes sunnites.

4.2.4. Les relations entre les peshmergas et les partis politiques kurdes

Les rapports entre les peshmergas du PDK et ceux de l'UPK, mais aussi entre les peshmergas et les autres combattants kurdes sont à l'image des relations entretenues par les différents partis kurdes au Moyen-Orient. Deux modèles kurdes opposés semblent en compétition¹⁴⁶ : le modèle du PDK de Barzani, conservateur sur le plan social, pragmatique et libéral sur le plan économique ; et celui du PKK, dont la branche armée est le HPG (Force de défense du peuple, en kurde : *Hêzên Parastina Gel*), qui se réclame du marxisme et promeut les codes d'une société laïque et égalitaire¹⁴⁷. L'UPK est plutôt aligné sur le PKK qui est un allié historique (pendant la guerre Iran-Irak et la guerre civile kurde¹⁴⁸).

La guerre en Syrie et en Irak a permis au PKK de s'implanter en Irak et au PDK de s'implanter en Syrie¹⁴⁹ dans le cadre de la concurrence qui les oppose. Des escarmouches ont ainsi eu lieu à Sinjar dont le PKK a pris le contrôle au détriment du PDK¹⁵⁰.

Mais sur le plan militaire, la lutte contre l'Etat islamique a permis des coopérations inédites entre le PDK et le PKK. Ainsi, à l'été 2014, les Unités de protection du peuple (YPG), l'aile armée du Parti de l'union démocratique (PYD) la branche syrienne du PKK, participent à la défense d'Erbil¹⁵¹, ce qui, selon le chercheur Cyril Roussel, « constitue une avancée historique dans les relations entre les grands partis kurdes »¹⁵². A l'automne 2014, 150 peshmergas irakiens de l'UPK viennent en aide aux YPG à Kobanê, ville syrienne attaquée par l'Etat islamique¹⁵³.

Les relations entre les peshmergas du PDK et ceux de l'UPK sont dominées par une défiance mutuelle, y compris dans les brigades jointes. Selon un rapport d'International Crisis Group, des membres du PDK auraient ordonné l'arrestation de peshmergas UPK sans raison ; par ailleurs, les peshmergas s'espionneraient les uns les autres au profit des partis¹⁵⁴.

4.3. Les peshmergas et le droit international humanitaire

¹⁴⁵ Ibid.

¹⁴⁶ GROJEAN Olivier, « Un champ d'action régionalisé ? Le PKK et ses organisations sœurs au Moyen-Orient », in *Le Kurdistan d'Irak et la Question kurde au Moyen-Orient*, dir. GROJEAN Olivier et ÖZDEMIRKIRAN Merve, *Les dossiers du CERJ*, Sciences Po, avril 2014.

¹⁴⁷ FRANCESCHI Patrice, *Mourir pour Kobanê*, Equateurs, Paris, 2015, 144 p.

¹⁴⁸ BARZANI Saywan, op. cit. Bozarlsan, H., « Entre géopolitique et humanitaire : le cas du Kurdistan d'Irak », *Culture et conflits* 4/1993 (n°11), p. 41-64.

¹⁴⁹ Par l'intermédiaire de l'ENKS, le Conseil national kurde de Syrie créé en 2011 et rassemblant 16 factions kurdes de Syrie appartenant au courant pro-PDK. POYER Felix, « Intérêts régionaux et leviers nationaux : regards sur le conflit syrien par ses marges kurdes », *Echogéo*, Sur le Vif, 15/11/2013.

¹⁵⁰ TASTEKIN Fehim, "Kurdish rivalry delays victory in Sinjar", *Al Monitor*, 03/02/2015.

¹⁵¹ CHOMANI Kamal, "Iraqi Kurdistan govt, PKK-YPG make unlikely allies as they battle IS together", *E Kurd Daily*, 23/08/2014.

¹⁵² ROUSSEL Cyril, 10/12/2014, art. cit.

¹⁵³ BARBARANI Sofia, STEPHENS Michael, "Peshmerga entrance into Kobane strengthens Kurdish ties", *Middle East Eye*, 28/10/2014. *Al Jazeera*, "Iraqi peshmerga fighters cross into Kobane", 01/11/2014.

¹⁵⁴ International Crisis Group (ICG), op. cit.

4.3.1. Déclarations officielles et législation

L'Irak est signataire de la Convention de Genève et du protocole additionnel de 1977, textes relatifs au statut de réfugié, à la protection des personnes victimes de conflit et au traitement des prisonniers de guerre. Face aux accusations d'Amnesty International¹⁵⁵ et de Human Rights Watch¹⁵⁶ de violations du droit international humanitaire par les peshmergas, les autorités kurdes affirment condamner ces dernières et assurent que les peshmergas sont formés au respect du DIH. « *Nous formons nos peshmergas au Droit international [...] nous avons des brochures à propos de ces lois, traduites en kurde et distribuées aux peshmergas* »¹⁵⁷ affirme Jabar Yawar, le directeur de cabinet du ministre des Peshmergas. « *Nous sommes éduqués aux droits de l'Homme ; c'est la base des peshmergas. C'est pourquoi nous portons des armes à feu et nous appelons peshmergas* »¹⁵⁸ renchérit Mahmoud Sangawi, un colonel de l'UPK, lors d'un atelier de sensibilisation des cadres des peshmergas au droit humanitaire international ayant eu lieu au printemps 2016 au Middle East Research Institute (MERI)¹⁵⁹, un think tank basé à Erbil. Le Comité International de la Croix Rouge mène également depuis 2013 des sessions d'information destinées aux officiers du corps des peshmergas¹⁶⁰.

4.3.2. Les exactions des peshmergas envers les populations d'autres groupes ethniques

Des allégations de violations du droit humanitaire de la part des peshmergas envers des populations turkmènes chiites ont été soulevées par Human Right Watch¹⁶¹. A la suite des affrontements entre les peshmergas et les milices chiites en novembre 2015 à Touz Khourmatu¹⁶², des peshmergas et des membres du PKK auraient lancé une opération punitive de revanche contre les populations locales¹⁶³. Ils auraient incendié au moins 80 magasins et habitations turkmènes le soir même et le lendemain des affrontements avec les UMP. Des pillages et des enlèvements auraient aussi eu lieu : le 7 janvier 2016, un Turkmène, Jawdat Zain al-'Abidin Abbas, était toujours porté disparu. Les Turkmènes ont lancé la même opération contre les Kurdes (incendies, pillages et enlèvements) et trois Kurdes étaient toujours portés disparus à la même date¹⁶⁴.

Les rapports des ONG font surtout état d'exactions des peshmergas sur les populations arabes sunnites. Les peshmergas sont de plus accusés par des hommes politiques irakiens sunnites de nettoyage ethnique, dans les territoires récemment entrés sous leur contrôle, en empêchant les populations arabes de retourner chez elles après que les villages ont été libérés de l'Etat islamique.

Selon Denise Natali, chercheuse à l'Institut pour les études stratégiques nationales (INSS), « *les Kurdes sont engagés dans un processus d'ingénierie territoriale et*

¹⁵⁵ Amnesty International, *Banished and Dispossessed : Forced Displacement and Deliberate destruction in Northern Iraq*, 20/01/2016, 44 p.

¹⁵⁶ Human Rights Watch (HRW), *Iraqi Kurdistan: Arabs Displaced, Cordoned Off, Detained*, 25/02/2015.

¹⁵⁷ Rudaw, "Peshmerga forces educated in human rights law, says ministry", 28/02/2016. "...we are training our Peshmerga about the international law [...] We have booklets about those laws, translated to Kurdish and distributed to the Peshmerga". Traduction : DIDR.

¹⁵⁸ Middle East Research Institute (MERI), "Compliance of armed forces with international humanitarian law", Policy Note, 05/2016. "We are educated in human rights; it is the foundation of the Peshmerga. It is why we hold guns and call ourselves Peshmerga". Traduction : DIDR.

¹⁵⁹ Financé par le ministère des Ressources naturelles du GRK.

¹⁶⁰ International Committee of the Red Cross, "Iraq: Spreading knowledge of international humanitarian law", 12/08/2013.

¹⁶¹ Human Rights Watch (HRW), 13/01/2016, op. cit.

¹⁶² *Ekurd Daily*, "Kurdish Peshmerga forces clash with Iraqi Shiite popular mobilization units", 12/11/2015.

¹⁶³ Human Rights Watch (HRW), 13/01/2016, op. cit.

¹⁶⁴ Human Rights Watch (HRW), 13/01/2016, op. cit.

démographique pour faire avancer leur agenda nationaliste. Les peshmergas kurdes empêchent les populations arabes sunnites de retourner dans leurs maisons dans une tentative de kurdifier ces territoires »¹⁶⁵

Les peshmergas justifieraient l'interdiction pour les Arabes de retourner dans les villages par le fait que ces derniers ne sont « pas sûrs »¹⁶⁶. Egalement accusés de vols de propriétés et magasins arabes, ils affirmeraient que les Arabes pourront les récupérer s'ils reviennent, mais ne les autorisent pas à revenir. Ainsi, à Makhmour, une ville au sud-ouest d'Erbil reprise par les peshmergas en août 2014, et où une minorité arabe cohabitait avec la majorité kurde, pas un seul Arabe n'aurait été autorisé à revenir à l'automne 2015¹⁶⁷.

Amnesty International fait état de destructions planifiées de villages dans les environs de Jalawla (gouvernorat de Diyala), du mont Sinjar (Ninive) et de Kirkouk¹⁶⁸. Les peshmergas auraient rasé des villages (ne présentant aucune trace de combats) au bulldozer afin d'empêcher le retour des populations¹⁶⁹. Un villageois de Barzanke, au nord-est du mont Sinjar, témoigne :

« Les peshmergas et le PKK ont repris le village rapidement car Daesh s'est retiré sans beaucoup combattre et il y avait peu de dégâts. Ils sont restés dans le village environ deux semaines et pendant ce temps ils l'ont pillé minutieusement – on les a vu depuis la route principale emmener des choses en dehors du village – et ensuite ils ont détruit tout le village. Juste comme ça. »¹⁷⁰

Par ailleurs, les peshmergas peuvent être réfractaires à laisser les populations arabes pénétrer dans le territoire du GRK, ce qu'ils justifient par la complicité supposée générale des villageois arabes avec l'Etat islamique¹⁷¹.

Finalement, selon Amnesty International, une milice yézidie (dont le nom n'est pas précisé) se serait livrée sous les yeux de peshmergas et de membres des Asayish (les services de sécurité kurdes), à l'exécution de 21 civils arabes sunnites (dont des femmes et des enfants) dans les villages à majorité arabe de Jiri et Sibaya dans la région du mont Sinjar en janvier 2015¹⁷².

4.3.3. La question du traitement des combattants de l'EI capturés par les Kurdes

Des cadres du GRK affirment que la Croix-Rouge a accès à tous les prisonniers de l'EI dans la Région du Kurdistan¹⁷³ et que ceux-ci « se voient accorder les soins qui leur sont

¹⁶⁵ NATALI Denise, "Iraqi Kurdish land grabs anger Sunni Arabs", *Al-Monitor*, 29/01/2015. "The Kurds are engaging in demographic and territorial engineering to advance their nationalist agenda. Kurdish peshmerga are preventing Sunni Arab populations from returning to their homes while attempting to Kurdify these territories". Traduction : DIDR.

¹⁶⁶ Middle East Research Institute (MERI), art. cit.

¹⁶⁷ Amnesty International, 20/01/2016, *op. cit.*

¹⁶⁸ Ibid.

¹⁶⁹ Voir les images satellites du village de Jumeili (Diyala) avant et après les destructions, in Amnesty International, *Banished and Dispossessed : Forced Displacement and Deliberate destruction in Northern Iraq*, 20/01/2016, p. 16.

¹⁷⁰ Ibid. "The Peshmerga and the PKK recaptured the village quickly as Da'esh withdrew without much of a fight and there was little damage. They stayed in the village for about two weeks and during that time they looted it thoroughly – we saw them from the main road taking stuff out of the village - and then they destroyed the whole village. Just like that." Traduction : DIDR.

¹⁷¹ Middle East Research Institute (MERI), art. cit.

¹⁷² Amnesty International, *Rapport 2015-2016*, 2016.

¹⁷³ Middle East Research Institute (MERI), art. cit.

accordés par le droit local et international »¹⁷⁴. Néanmoins, la question de ces prisonniers est problématique car le droit international humanitaire régit la question des prisonniers de guerre mais uniquement dans le cadre de conflits interétatiques¹⁷⁵. Or, plusieurs cas d'exécutions sommaires ont été signalés de la part des forces de sécurité irakiennes (ISF), des UMP et des peshmergas¹⁷⁶. Bien que la torture soit interdite dans la loi kurde, des allégations de torture de la part des peshmergas sur des membres de l'EI, détenus dans les prisons kurdes, ont également été soulevées par des diplomates américains et des travailleurs humanitaires¹⁷⁷. Mais cette information ne semble pas confirmée par ailleurs.

Cependant, les autorités de la région du Kurdistan, semblent avoir toléré à plusieurs occasions la pratique de la torture par les services de sécurité, les Asayish, qui relèvent du ministère de l'Intérieur. Les rapports d'ONG faisant état de cas de tortures de la part des Asayish datent de la fin des années 2000¹⁷⁸, mais des sources de presse relèvent des cas récents de torture pratiquées par ceux-ci à l'encontre de membres forces de sécurité irakiennes¹⁷⁹.

¹⁷⁴ *The Daily Beast*, 'They're Being Tortured': U.S. Ally Accused of Abusing ISIS Prisoners", 30/11/2015.

¹⁷⁵ GOKSEL Timur, "Concerns rise over execution of IS militants", *Al-Monitor*, 12/05/2015.

¹⁷⁶ Ibid. SHEA Neil, art. cit. *Rudaw*, "Peshmerga kill ISIS militant notorious for beheading prisoners", 01/01/2015.

¹⁷⁷ *The Daily Beast*, 'They're Being Tortured': U.S. Ally Accused of Abusing ISIS Prisoners", 30/11/2015.

¹⁷⁸ Amnesty International, *New Order, Same Abuses : Unlawful Detentions and Torture in Iraq*, 2010. Human Rights Watch (HRW), *Caught in the Whirlwind: Torture and Denial of Due Process by the Kurdistan Security Forces*, 2007.

¹⁷⁹ *Ekurd Daily*, "Iraqi soldiers tortured by Kurdish security forces: officers", 20/07/2016. *AFP*, "Des officiers irakiens accusent les forces kurdes de torture", 19/07/2016.

Bibliographie

[Les sites web mentionnés ci-dessous ont tous été consultés en juillet 2016]

Documents DIDR

DIDR, Fiche thématique, "Irak - Les milices chiites", OFPRA, 15/04/2016.
https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1604_irq_ft_les_milices_chiites.pdf

Documents COI

Finnish Immigration Service, Swiss Federal Office for Migration. ECOI Report on Joint Finnish-Swiss Fact-Finding Mission to Amman and the Kurdish Regional Government (KRG) Area, May 10-22, 2011.
http://www.migri.fi/download/31445_irak.pdf?93ff11889399d388

Ouvrages

FRANCESCHI Patrice, *Mourir pour Kobané*, Equateurs, Paris, 2015, 144 p.

DOLAMARI Ali, *Le Kurdistan irakien. De la tribu à la démocratie*, Editions Glyphe, Paris, 2014, 310 p.

GORGAS Jordi Tejel, *La Question kurde. Passé et présent*, Paris, L'Harmattan, Bibliothèque de l'iReMMO, 2014, 144 p.

BARZANI Saywan, *Le Kurdistan d'Irak 1918-2008*, Paris, L'Harmattan, Peuples et cultures de l'Orient, 2009, 290 p.

BOZARSLAN Hamit, *La Question Kurde*, Presses de Science Po, 1997, 384 p.

Thèses et mémoires universitaires

DEVIGNE Jacqueline, "'Iraoncilable' Differences? The Political Nature of the Peshmerga", NIMEP Insights, *The Institute for Global Leadership*, 2011, 17 p.
http://tigrarchives.org/sites/default/files/resources/nimep/v5/NIMEP_Insights_2011_48-64.pdf

CHAPMAN Dennis, *Security forces of the Kurdish regional Government*, U.S. Army War College, 2009, 295 p.
www.dtic.mil/cgi-bin/GetTRDoc?AD=ADA510826

Rapports

Institutions internationales

World Bank, *The Kurdistan Region of Iraq : Assessing the Economic and Social Impact of the Syrian Conflict and ISIS*, 2015, 174 p.

<http://documents.worldbank.org/curated/en/2015/04/24381228/kurdistan-region-iraq-assessing-economic-social-impact-syrian-conflict-isis>

Institutions nationales

United States Congressional Research Service, *Iraq: Politics, Security, and U.S. Policy*, 22/06/2015, 43 p.

<http://www.refworld.org/pdfid/55a4dd1c4.pdf>

ONG

Amnesty International, *Annual Report 2015-2016*, 2016.

<https://www.amnesty.org/fr/latest/research/2016/02/annual-report-201516/>

Amnesty International, *Banished and Dispossessed : Forced Displacement and Deliberate destruction in Northern Iraq*, 20/01/2016, 44 p.

<https://www.amnesty.org/fr/documents/mde14/3229/2016/en/>

Human Rights Watch (HRW), *Iraq: Ethnic Fighting Endangers Civilians*, 13/01/2016.

<https://www.hrw.org/news/2016/01/13/iraq-ethnic-fighting-endangers-civilians>

Human Rights Watch (HRW), *Iraqi Kurdistan: Arabs Displaced, Cordoned Off, Detained*, 25/02/2015.

<https://www.hrw.org/news/2015/02/25/iraqi-kurdistan-arabs-displaced-cordoned-detained>

Amnesty International, *New Order, Same Abuses : Unlawful Detentions and Torture in Iraq*, 2010.

<https://www.amnestyusa.org/sites/default/files/mde14.pdf>

Human Rights Watch (HRW), *Caught in the Whirlwind: Torture and Denial of Due Process by the Kurdistan Security Forces*, 2007.

<https://www.hrw.org/reports/2007/kurdistan0707/>

Think Tanks

International Crisis Group (ICG), *Arming Iraq's Kurds: Fighting IS, Inviting Conflict*, 12/05/2015, 39 p.

www.crisisgroup.org/en/regions/middle-east-north-africa/iraq-iran-gulf/iraq/158-arming-iraq-s-kurds-fighting-is-inviting-conflict.aspx

CORDESMAN Anthony H, KHAZAI, Sam, DEWIT, Daniel, *Shaping Iraq's Security Forces*, Center for Strategic and International Studies (CSIS), 12/06/2014, 77 p.

http://csis.org/files/publication/140612_Shaping_Iraq_Security_Forces.pdf?bcsi_scan_76859af71b923077=0&bcsi_scan_filename=140612_Shaping_Iraq_Security_Forces.pdf&bcsi_scan_96404f7f6439614d=0&bcsi_scan_filename=140612_Shaping_Iraq_Security_Forces.pdf

Instituts de recherches

SODERBERG Nancy, PHILIPS David, "Task Force Report : State-Building in Iraqi Kurdistan", *Institute for the Study of Human Rights*, Columbia University, 10/2015, 57 p.

http://humanrightscolumbia.org/sites/default/files/documents/peace-building/state_building_kurdistan.pdf

Articles

Articles scientifiques

MANSOUR Renad, "Mosul After the Islamic State: The Kurdistan Region's Strategy", *Carnegie Middle East Center*, 20/05/2016.

<http://carnegie-mec.org/publications/?fa=63615>

EYNAUDI Matthieu, « Les peshmergas du Gouvernement Régional du Kurdistan irakien sont-ils une nouvelle force conventionnelle au Proche-Orient ? », *Les Clés du Moyen-Orient*, 27/04/2016.

<http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-peshmergas-du-Gouvernement-Regional-du-Kurdistan-irakien-sont-ils-une.html>

FUMERTON Mario, VAN WILGENBURG Wladimir, "Kurdistan's Political Armies: The Challenge of Unifying the Peshmerga Forces", *Carnegie Endowment for International Peace*, 16/12/2015.

http://carnegieendowment.org/2015/12/16/kurdistan-s-political-armies-challenge-of-unifying-peshmergas-forces/ilqd?mkt_tok=3RkMMJWWfF9wsRouvqvIzKXonjHpfsX66uwqUaSg38431UFwdcJKPmjr1YsCSMB0aPyOAgobGp5I5FEIQ7XYTLB2t60MWA%3D%3D

GONZALEZ Eduardo, "Kurdish Peshmerga: Divided from Within", *Harvard Political Review*, 05/09/2015.

<http://harvardpolitics.com/world/kurdish-peshmerga-divided-within/>

FANTAPPIE Maria, "How U.S. Aid Is Undermining Years of Progress Professionalizing the Peshmerga Efforts", *Foreign Affairs*, 14/06/2015.

<https://www.foreignaffairs.com/articles/iraq/2015-06-14/peshmerga-regression>

Anne HAGOOD, "The Peshmergas and the Future of the State", *Network of Researchers in International Affairs (NORIA)*, 21/01/2015.

<http://www.noria-research.com/the-peshmergas-and-the-future-of-the-state/>

ROUSSEL Cyril, « Les territoires kurdes d'Irak à l'heure du Daesh : nouvel enjeu frontalier », *Institut français des relations internationales (IFRI)*, 10/12/2014.

https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/rousseau-final_0.pdf

KNIGHTS Michael, "Divided forces" *Washington Institute for Near East Policy*, 09/10/2014.

<http://www.washingtoninstitute.org/uploads/Documents/opeds/Knights20141009-MiddleEastInsider.pdf>

KNIGHTS Michael, "Last Man Standing: U.S. Security Cooperation and Kurdistan's Peshmergas", *The Washington Institute for Near East Policy*, 24/07/2014.

<http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/last-man-standing-u.s.-security-cooperation-and-kurdistan-s-peshmerga>

ROUSSEL Cyril, « L'introuvable frontière du Kurdistan d'Irak », *Politique étrangère* 2/2014 (Eté), p. 63-77.

https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=PE_142_0063

GROJEAN Olivier, « Un champ d'action régionalisé? Le PKK et ses organisations sœurs au Moyen-Orient », in *Le Kurdistan d'Irak et la Question kurde au Moyen-Orient*, dir. GROJEAN Olivier et ÖZDEMIRKIRAN Merve, Les dossiers du CERI, Sciences Po, avril 2014.

<http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/un-champ-d-action-regionalise-le-pkk-et-ses-organisations-soeurs-au-moyen-orient>

POYER Felix, « Intérêts régionaux et leviers nationaux : regards sur le conflit syrien par ses marges kurdes », *Echogéo*, Sur le Vif, 15/11/2013.

<https://echogeo.revues.org/13630>

VOLLER Yaniv, « Kurdish Oil Politics in Iraq: Contested Sovereignty and Unilateralism », *Middle East Policy Council*, 1/2013, Vol. XX.

<http://www.mepc.org/journal/middle-east-policy-archives/kurdish-oil-politics-iraq-contested-sovereignty-and-unilateralism>

ADLIG Berivan, « Le Kurdistan Irakien », *Hérodote* 2007/1 N°124, p. 155-172.

<http://www.herodote.org/spip.php?article271>

SCALBERT-YUCEL Clémence, « Le peuplement du Kurdistan bouleversé et complexifié : de l'assimilation à la colonisation », *L'Information géographique* 1/2007 (Vol. 71) , p. 63-86.

<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2007-1-page-63.htm>

LEEZENBERG Michael, « Urbanization, Privatization and Patronage : the Political Economy of Iraqi Kurdistan », p. 151-179, dans JABAR Faleh A. et DAWOD Hosham (dir.), *The Kurds: Nationalism and Politics*, Londres, Saqi, 2006.

<http://home.hum.uva.nl/oz/leezenberg/Urbanization.pdf>

Bozarlsan, H., « Entre géopolitique et humanitaire : le cas du Kurdistan d'Irak », *Culture et conflits* 4/1993 (n°11), p. 41-64.

<https://conflits.revues.org/425>

Articles de Think tanks

RAMSDEN Roderick, "An Unknown Existential Threat: Financial Crisis in the Kurdistan Region of Iraq", *The NATO Association of Canada*, 20/05/2016.

<http://natoassociation.ca/an-unknown-existential-threat-financial-crisis-in-the-kurdistan-region-of-iraq/>

Middle East Research Institute (MERI), "Compliance of armed forces with international humanitarian law", Policy Note, 05/2016.

<http://www.meri-k.org/wp-content/uploads/2016/05/Compliance-of-Armed-Forces-with-IHL-MERI-Policy-Note-May-2016.pdf>

SALIH Mohammed A., "Low Oil Prices Complicate Iraqi Kurdish Independence", *Middle East Institute*, 09/03/2016.

<http://www.mei.edu/content/low-oil-prices-complicate-iraqi-kurdish-independence>

Stratfor, "Why Iraqi Kurdistan Is Struggling to Pay Its Bills", 28/01/2016.

<https://www.stratfor.com/analysis/why-iraqi-kurdistan-struggling-pay-its-bills>

Articles de presse

Ekurd Daily, "Iraqi soldiers tortured by Kurdish security forces: officers", 20/07/2016.
<http://ekurd.net/kurdish-tortured-iraqi-soldiers-2016-07-20>

AFP, "Des officiers irakiens accusent les forces kurdes de torture", 19/07/2016.
<http://www.institutkurde.org/info/depeches/des-officiers-irakiens-accusent-les-forces-kurdes-de-torture-7841.html>

Daily Sabah, "Clashes between Kurdish peshmerga, Shiite Turkmen militia kill 10 in Iraq's Tuz Khurmatu", 24/06/2016.
<http://www.dailysabah.com/mideast/2016/04/24/clashes-between-kurdish-peshmerga-shiite-turkmen-militia-kill-10-in-iraqs-tuz-khurmatu>

KurdPress, "Peshmerga, Hashid al-Shaabi and Iraqi army participated in Besir release operation: Kirkuk police", 02/05/2016.
<http://www.kurdpress.ir/En/NSite/FullStory/News/?Id=13161>

NRT English, "Veteran Peshmerga protest in Sulaimani for pensions", (Vidéo), 24/04/2016.
<https://www.youtube.com/watch?v=vxUCDVEy83o>

RFI, "Affrontements entre chiites et Kurdes au nord de l'Irak", 24/04/2016.
<http://www.rfi.fr/moyen-orient/20160424-reportage-irak-affrontements-chiites-kurdes-peshmergas-nord-tuz-khurmatu>

ZHELWAN Wali, "Peshmerga salaries to be paid from US \$415m financial assistance", *Rudaw*, 18/04/2016.
<http://rudaw.net/english/kurdistan/180420166>

YEGANEH Torbati, "U.S. to send more troops to Iraq to tackle Islamic State", *reuters*, 18/04/2016.
<http://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-iraq-carter-idUSKCN0XF1ZP>

Ekurd Daily, "Kurdish special Peshmerga force deployed to Iraq's Tuz Khurmatu", 25/03/2016.
<http://ekurd.net/peshmerga-deployed-tuz-khurmatu-2016-03-25>

KITTLESON Shelly, "As economic crisis continues, will Kurdish peshmerga desert", *Al-Monitor*, 03/03/2016.
<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/03/iraq-kurdistan-peshmerga-popular-mobilization-forces-isis.html>

SHEA Neil, "Kurds Fight to Preserve 'the Other Iraq'", *National Geographic*, 03/2016.
<http://www.nationalgeographic.com/magazine/2016/03/kurds-northern-iraq-kurdistan-peshmerga-isis/>

Rudaw, "Peshmerga forces educated in human rights law, says ministry", 28/02/2016.
<http://rudaw.net/english/kurdistan/280220161>

Rudaw, "Pipeline sabotaged by PKK costing KRG \$14m a day in losses: minister", 23/02/2016.
<http://rudaw.net/english/kurdistan/230220165>

Daily Sabah, "Iraq's peshmerga seek \$300M a month from US to fight Daesh", 09/02/2016.

<http://www.dailysabah.com/politics/2016/02/09/iraqs-peshmerga-seek-300m-a-month-from-us-to-fight-daesh>

Ekurd Daily, "Protests growing in Iraqi Kurdistan as government employees go on strike", 08/02/2016.

<http://ekurd.net/protests-growing-iraqi-kurdistan-2016-02-08>

Ekurd Daily, "Hundreds of Kurdish Peshmerga protest in Iraq's Kirkuk against delays in salary payments", 26/01/2016.

<http://ekurd.net/peshmerga-protest-kurdistan-2016-01-26>

HUSSEIN Mohammed, "Strikes, protests reignite as Kurdistan salary delays worsen", *Iraq Oil Report*, 21/01/2016.

<http://www.iraqoilreport.com/news/strikes-protests-reignite-kurdistan-salary-delays-worsen-17727/>

The Daily Beast, 'They're Being Tortured': U.S. Ally Accused of Abusing ISIS Prisoners", 30/11/2015.

<http://www.thedailybeast.com/articles/2015/11/29/i-m-sure-they-re-being-tortured-u-s-ally-accused-of-abusing-isis-prisoners.html>

DALAY Galip, « Les implications régionales de la crise de la présidence du Kurdistan irakien », *Middle East Eye*, 26/11/2015.

<http://www.middleeasteye.net/opinions/les-implications-r-gionales-de-la-crise-de-la-pr-sidence-du-kurdistan-irakien-1439535159>

ALAMI Mona, "Peshmerga general: KRG political problems won't affect fight against IS", *Al-Monitor*, 23/11/2015.

<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/11/iraq-syria-isis-kurdistan-region-sirwan-barzani-mosul.html>

Êzidi Press, "Yezidi forces form alliance against IS", 31/10/2015.

<http://ezidipress.com/en/yezidi-forces-form-alliance-against-is/>

SHALAW Mohammed, "More of Iraq's Kurdish Women Training to Fight Extremists", *Niqash*, 29/10/2015.

<http://www.niqash.org/en/articles/security/5143/>

Z. WALI Zhelwan, "Gorran positions in KRG cabinet filled by new ministers", *Rudaw*, 27/10/2015.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/271020154>

Niqash, "Kurdish Soldiers Forced To Buy Own Bullets, Exit Iraq For Good", 22/10/2015.

<http://www.niqash.org/en/articles/security/5137/>

HEVIDAR Ahmed, "PM Barzani sacks Goran ministers from KRG cabinet", *Rudaw*, 13/10/2015.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/131020151>

MORADI Arina, "One goal, one voice: unpaid Peshmerga bemoan protests", *Rudaw*, 13/10/2015.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/131020153>

GOUDSOUZIAN Tanya, "Analysis: Machiavellian politics in Iraqi Kurdistan", *Al-Jazeera*, 13/10/2015.

<http://www.aljazeera.com/news/2015/10/analysis-machiavellian-politics-iraqi-kurdistan-151013094035698.html>

The Washington Times, "Kurdish peshmerga plead for arms as Islamic State turns U.S. military vehicles into bombs", 06/09/2015.

<http://www.washingtontimes.com/news/2015/sep/6/islamic-state-mounts-bombs-on-us-military-vehicles/>

Hürriyet Daily News, "KRG says oil pipeline sabotage leads to stoppage, costs \$250 mln", 03/08/2015.

<http://www.hurriyetaidailynews.com/krq-says-oil-pipeline-sabotage-leads-to-stoppage-costs-250-mln-.aspx?pageID=238&nid=86346>

Alwaght, "Structural Analysis of Kurdish Peshmerga Force in Iraq", 25/07/2015.

<http://alwaght.com/en/News/14385/Structural-Analysis-of-Kurdish-Peshmerga-Force-in-Iraq>

SALIH Mohammed A., "New units step toward reforming Kurdish peshmerga", *Al-Monitor*, 02/07/2015.

<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/07/iraq-new-peshmerga-brigades-kurdistan-us-isis.html#>

Rudaw, "KRG halts recruiting of female Peshmerga", 22/06/2015.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/220620151>

GOKSEL Timur, "Concerns rise over execution of IS militants", *Al-Monitor*, 12/05/2015.

<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/05/turkey-prisoners-of-war-in-soaring-iraqi-violence.html>

The Daily Beast, "The Kurd-Shia War Behind the War on ISIS", 06/05/2015.

<http://www.thedailybeast.com/articles/2015/06/05/the-kurd-shia-war-behind-the-war-on-isis.html>

Rudaw, "Official: Peshmerga control 90 percent of 140 previously 'Arabized' zones", 28/04/2015.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/280420151>

HAWRAMY Fazel, JALABI Raya, "US civilians and veterans leave home for Isis fight with help from social media", *The Guardian*, 18/04/2015.

<https://www.theguardian.com/world/2015/apr/18/us-volunteers-isis-fight-veterans-recruitment>

Rudaw, "Peshmerga Ministry to recruit volunteers as US pledges support for Kurdish forces", 14/04/2015.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/14042015>

VAN WILGENBURG Wladimir, "New programme recruits Americans to fight against IS", *Middle East Eye*, 10/04/2015.

<http://www.middleeasteye.net/in-depth/features/new-program-recruits-americans-fight-against-1166542678>

Ekurd Daily, "Top Yazidi commander Haydar Shesho arrested by Iraqi Kurdish authorities", 06/04/2015.

<http://ekurd.net/top-yazidi-commander-haydar-shesho-arrested-2015-04-06>

KROHN Jonathan, SPENCER Richard, "Yazidi leader 'arrested by Kurdish authorities'", *The Telegraph*, 06/04/2015.

<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/middleeast/iraq/11518394/Yazidi-leader-arrested-by-Kurdish-authorities.html>

SAADULLAH Vager, "A Peshmerga Fighter's Tale of Survival", *War is boring*, 09/03/2015.

<https://warisboring.com/a-peshmerga-fighter-s-tale-of-survival-5b16733f9165#.b5f61mu8j>

MACDIRAMID Campbell, "Peshmerga frown on foreign volunteers", *Rudaw*, 16/02/2015.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/16022015>

TASTEKIN Fehim, "Kurdish rivalry delays victory in Sinjar", *Al-Monitor*, 03/02/2015.

www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/02/turkey-syria-iraq-kurdish-rivalry-yezidi-lan.html

NATALI Denise, "Iraqi Kurdish land grabs anger Sunni Arabs", *Al-Monitor*, 29/01/2015.

<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/01/iraq-kurdistan-land-grab-resentment-sunni.html>

HAWRAMY Fazel, "Kurdish peshmerga divisions hamper war effort", *Al-Monitor*, 12/01/2015.

<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/01/iraq-kurdish-peshmerga-division-islamic-state.html#ixzz3OnjBTeoZ>

Rudaw, "Peshmerga kill ISIS militant notorious for beheading prisoners", 01/01/2015.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/120120151>

KNODELL Kevin, "The Iraq War's New Heroes", *War is boring*, 01/01/2015.

<https://warisboring.com/the-iraq-wars-new-heroes-eb5a3b340d91#.lopqgbpvs>

WILLIAMS Sally, "Meet the Kurdish women fighting the Islamic State", *The Telegraph*, 08/11/2014.

<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/islamic-state/11216064/Meet-the-Kurdish-women-fighting-the-Islamic-State.html>

Al-Jazeera, "Iraqi peshmerga fighters cross into Kobane", 01/11/2014.

<http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/10/peshmerga-fighters-enter-kobane-20141031212119938950.html>

AL-SALHY Suadad, 'Our priority is to arm the Peshmerga', *Al-Jazeera*, 28/10/2014.

<http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/10/priority-arm-peshmerga-20141027764994436.html>

BARBARANI Sofia, STEPHENS Michael, "Peshmerga entrance into Kobane strengthens Kurdish ties", *Middle East Eye*, 28/10/2014.

<http://www.middleeasteye.net/news/150-peshmerga-enter-kobane-regions-kurds-strengthen-ties-544054810>

AHMED Azam, KRAUSS Clifford, "Oil Gives Kurds a Path to Independence, and Conflict With Baghdad", *The New York Times*, 25/10/2014.

<http://www.nytimes.com/2014/10/26/world/oil-gives-kurds-a-path-to-independence-and-conflict-with-baghdad.html>

BBC News, "Retired Peshmerga fighters challenge IS in Iraq", 08/09/2014.

<http://www.bbc.com/news/world-middle-east-29117361>

NEURINK Judith, "Minorities and Women Volunteer to Fight IS", Rudaw, 26/08/2014.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/260820142>

Mint Press News, « The Kurdish Peshmerga And Iraqi Army's Rocky Relationship", 25/08/2014.

<http://www.mintpressnews.com/the-kurdish-peshmerga-and-iraqi-armys-rocky-relationship/192984/>

CHOMANI Kamal, "Iraqi Kurdistan govt, PKK-YPG make unlikely allies as they battle IS together", Ekurd Daily, 23/08/2014.

<http://ekurd.net/mismas/articles/misc2014/8/state8373.htm>

Turkish Weekly, "Retired Peshmerga sign up to fight militants in Iraq", 09/08/2014.

<http://www.turkishweekly.net/2014/08/09/news/retired-peshmerga-sign-up-to-fight-militants-in-iraq/>

AL-AMEEN Shaida, "Peshmerga to 'fill in' for Iraqi army in disputed areas", *Al-Monitor*, 23/07/2014.

<http://www.al-monitor.com/pulse/tr/contents/articles/originals/2014/07/iraq-peshmerga-army-weapons-armed-groups.html>

AraNews, "4000 volunteers to join Kurdistan's Peshmerga in anti-ISIL campaign", 23/06/2014.

<http://aranews.net/2014/06/4000-volunteers-join-kurdistans-peshmerga-anti-isil-campaign/>

AL-HASSOUN Nassir, "Iraqi Kurdistan economy suffers amid budget dispute with Baghdad", *Al-Monitor*, 16/05/2014.

<http://www.al-monitor.com/pulse/tr/business/2014/05/iraq-kurdistan-region-budget-dispute-economic-effects.html>

Rudaw, "New Ministers Join KRG Cabinet, Others to Keep Their Posts", 14/04/2014.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/140420142>

HEVIDAR Ahmed, "PUK Official Warns Peshmarga Will Not Take Orders From Anyone Else", *Rudaw*, 11/03/2014.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/110320141>

Rudaw, "Gorran's Detailed Analysis of Iraq's 2014 Budget", 01/02/2014.

<http://rudaw.net/english/kurdistan/01022014>

Hürriyet Daily News, "1,000 Kurdish soldiers desert from Iraqi army", 13/06/2013.

<http://www.hurriyetaidailynews.com/1000-kurdish-soldiers-desert-from-iraqi-army.aspx?pageID=238&nID=48701&>

Ekurd Daily, "Iraq's Kurdistan parliament to debate bill on compulsory military service", 08/10/2012.

<http://ekurd.net/mismas/articles/misc2012/10/state6546.htm>

MAHMOUD Shakhwan, "The Peshmerga will not be integrated into the Iraqi army", *Niqash*, 22/01/2010.

<http://www.niqash.org/en/articles/politics/2590/>

Ekurd Daily, "Corruption in Iraqi Kurdistan – Related Articles", 2007-2016.

<http://ekurd.net/related-articles/corruption-in-iraqi-kurdistan>

Articles de blog

Musing on Iraq, "Iraq's Divided Kurds, Political Divisions Amongst The Peshmerga Interview With Wladimir van Wilgenburg", 04/01/2016.

<http://musingsoniraq.blogspot.fr/2016/01/iraqs-divided-kurds-political-divisions.html>

Musing on Iraq, "Explaining Kurdish Nationalism Interview With Tenn Tech Univ Prof Michael Gunter", 14/07/2014.

<http://musingsoniraq.blogspot.fr/2014/07/explaining-kurdish-nationalism.html>

Textes législatifs

IRAQ, *Final Iraq Budget 2016*, Bagdad, 12/2016.

<http://www.bayancenter.org/en/wp-content/uploads/2015/12/Final-Iraq-Budget-2016.compressed.pdf>

IRAQ-KURDISTAN REGION, Résolution du parlement sur l'unification des peshmergas (en kurde), Kurdistan National Assembly, Erbil, 24/07/2014.

<http://perleman.org/files/articles/260814012459.pdf>

IRAQ-KURDISTAN REGION, Kurdistan Parliament, *Draft Constitution for the Kurdistan Region*, Erbil, 24/06/2009.

<http://kurdistantribune.com/wp-content/uploads/2012/08/Kurdistan-Draft-Constitution-2009.doc>.

IRAQ-KURDISTAN REGION, *Kurdistan Regional Government Unification Agreement*, Erbil, 21/01/2006.

<http://www.krg.org/articles/detail.asp?smap=&lngnr=12&rn=107&anr=8891>

IRAQ, *Iraqi Constitution*, Bagdad, 2006.

http://www.iraqinationality.gov.iq/attach/iraqi_constitution.pdf

Autres

Global Security, "Iraqi Kurdistan Regional Guard Forces (peshmerga)" .

<http://www.globalsecurity.org/military/world/para/peshmerga.htm>

Cartographic Info, Map of Dibiz in At Ta'mim, Iraq.

<http://cartographic.info/names/map.php?id=115742&f=4>

International Committee of the Red Cross, "Iraq: Spreading knowledge of international humanitarian law", 12/08/2013.

<https://www.icrc.org/eng/resources/documents/interview/2013/08-12-iraq-ihl.htm>